

PROCÈS-VERBAL COMMISSION SPORTIVE

Réunion plénière	9 juillet 2020
Président	M. Michel NAGEOTTE
Présents :	MM. Michel BOURNEZ – Thierry CORROYER – Gérard GEORGES – André GIVERNET Michel MALIVERNAY – Dominique MENETTRIER – Jean-Louis MONNOT – Patrick PONSONNAILLE – Dominique PRETOT – Jean-Louis TRINQUESSE
Excusé :	M. Stéphane BEGEL
Assistent :	Mmes Sylvie FALLOT – Delphine SCARAMAZZA

1-SENIORS

MASCULINS

COMPOSITION DES GROUPES SENIORS

La commission établit la composition des groupes des championnats R1 – R2 et R3 sous réserve des procédures en cours et transmet au Conseil d'Administration pour validation.

COUPE DE FRANCE

Nous avons 397 équipes engagées pour cette saison, 32 de plus que la saison dernière.

DISTRICTS	2020/2021	2019/2020	2018/2019	2017/2018	Comparatif par
					rapport
					2019/2020
Jura	42	36	36	34	+6
Doubs-Tb	109	91	91	94	+18
Haute Saône	27	24	26	31	+3
Côte d'Or	57	60	58	56	-3
Nievre	31	30	27	28	+1
Saône et Loire	96	93	88	100	+3
Yonne	35	31	36	38	+4
	397	365	362	381	Total : + 32

Au vu du nombre important d'engagés et du fait que nous n'avons que 7 équipes qualifiées pour le 7^{ème} Tour, la commission est dans l'obligation de faire un tour de cadrage le 23 août 2020, elle précise également que les équipes de R1 participeront au 1^{er} Tour du 30/08/2020.

Le 2^{ème} Tour est fixé le 6 septembre.

La commission procède à la répartition des équipes dans plusieurs groupes géographiques pour procéder au tirage au sort du tour de cadrage et 1^{er} Tour, tirages prévus le 13 juillet 2020.

3 rencontres sont prévues pour le Tour de cadrage et 188 rencontres pour le 1^{er} Tour.

Le tirage au sort du 2^{ème} Tour est fixé le mardi 1^{er} septembre, les rencontres se joueront le week-end du 5-6 septembre 2020.

Organisation de la compétition :

			Equipes qualifiées	équipes entrantes	équipes participantes au tour	Nombre de matchs à prévoir	Exempts	
	23-août	Tour cadrage	394	379	6	3	373	
	30-août	1er tour	3	373	376	188	N2 + N3	
LIGUE	06-sept	2ème tour	188		188	94	N2 + N3	
LIGUE	20-sept	3ème tour	94	12	106	53	3	Entrée des N3 (12 équipes)
	04-oct	4ème tour	53	3	56	28	0	Entrée des N2 (3 équipes)
	18-oct	5ème tour	28	0	28	14	0	Entrée des N
	01-nov	6ème tour	14		14	7	0	
FFF	22-nov	7ème tour	7					

Engagements	2017/2028	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Secteur Franche Comté	159	362 +	365	397
Secteur Bourgogne	222	St Pierre et Miquelon		
Bourgogne F.Comté	381	= 363		

COUPE BOURGOGNE FRANCHE COMTE

128 équipes engagées en Coupe Bourgogne Franche Comté.

La commission rappelle que les clubs N3 participeront à cette compétition à partir des 1/32èmes de Finale. Le 1^{er} Tour est prévu 4 octobre 2020.

Organisation de la compétition :

	DATES		Equipes qualifiées	équipes entrantes	équipes participantes au tour	Nombre de matchs à prévoir	Exempts
LIGUE		1er Tour	128	114 (128-14 N3)	28	14	86 définis par tirage + Exempts N3 (14 équipes)
		2ème Tour	100	86 exempts + 14 qualifiés du 1er Tour	100	50	Exempts N3 (14 équipes)
		1/32èmes F	50	14	64	32	Entrée des N3 (14 équipes)
		1/16èmes F	32		32	16	
		1/8 Finale	16		16	8	
		1/4 Finale	8		8	4	
		1/2 Finale	4		4	2	
		FINALE	2		2	1	

COUPE INTERSPORT

La commission rappelle que les engagements sont encore possibles par le biais de footclubs jusqu'au 16 août 2020 ainsi que l'article 102 des RG de la Ligue pour cette compétition.

« ARTICLE 102 – ENGAGEMENTS

Les demandes d'engagement sont établies par Footclubs et doivent parvenir à la ligue dans les délais fixés par la commission compétente.

Les droits seront portés au débit des clubs engagés.

Les clubs participant aux championnats Régional 1, Régional 2 et Régional 3 avec leur première équipe réserve ou leur deuxième équipe réserve peuvent s'engager dans cette coupe.

Les droits seront portés au débit des clubs engagés.

 $Les \ clubs \ sont \ tenus \ de \ disposer \ d'une \ installation \ sportive \ aux \ dates \ fix\'ees \ au \ calendrier \ g\'en\'eral \ de \ l'\'epreuve \ ».$

FEMININS

COMPOSITION DES GROUPES

La commission établit la composition des groupes des championnats R1 F et R2F sous réserve des procédures en cours et transmet au Conseil d'Administration pour validation.

COUPE FEMININE BOURGOGNE FRANCHE COMTE

La commission rappelle que les engagements ne sont ouverts que pour les clubs participants aux championnats R1 F et R2 F saison 2020/2021.

COUPE DE FRANCE FEMININE

La commission rappelle que les engagements sont encore possibles par le biais de footclubs jusqu'au 15 août 2020.

2 –JEUNES

Suite à la décision de la commission régionale d'appels en date du 7 juillet dernier concernant les intégrations des clubs de Fontaine d'Ouche et Montbard Venarey respectivement en U16R2 et U15R, la commission détermine les groupes comme suit :

U16R2 (25 équipes) – 1 groupe de 13 – 1 groupe de 12

<u>Groupe A :</u> Lons le Saunier RC – Chevigny AS – Avallon FCO – Louhans Cuiseaux FC – AFGP58 – Gron Veron – Maconnais UF – Cosne UCS – Paray USC – Mâcon FC – Is Selongey Foot – Fontaine les Dijon FC – Fontaine d'Ouche

<u>Groupe B</u>: GJ Monts Vallées – St Vit US – Audincourt AS – GJ Doubs Centre Foot – Sochaux US – Exincourt Taillecourt – GJ Pays Riolais – Valdahon Vercel – Les Quatre Monts – GJ Rudipontain – Besançon Football – Rougegoutte.

U15R (18 équipes) – 1 groupe de 7 – 2 groupes de 6

Groupe A: GJ Sens – Nevers 58 FC – Gueugnon FC – Montceau FC – Chalon FC – Dijon FCO – Montbard Venarey

<u>Groupe B:</u> Jura Dolois Foot – Jura Sud Foot – Racing Besançon – Dijon ASPTT – Fontaine les Dijon FC – Maconnais UF.

<u>Groupe C:</u> Sochaux Montbeliard FC – Belfortaine ASM – Besançon Football – Pontarlier CA – Morteau Montlebon – Vesoul FC.

Le Président,

Michel NAGEOTTE

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission régionale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football